

FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

RAPPORT DE GESTION

ÉTATS FINANCIERS

22 / 23



MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL

RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

EXERCICE 2022-2023 | 1^{er} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

Les états financiers ne suffisent pas à rendre compte de la performance globale de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »). Ce rapport de gestion, inspiré du guide publié par CPA Canada, vise donc une compréhension plus globale des résultats présentés. Il reflète le point de vue de l'équipe de direction et du conseil d'administration de la Fondation et a pour objectifs :

- de rendre compte de la performance globale de la Fondation, des engagements et des flux de trésorerie ;
- de présenter le contexte, les enjeux et les perspectives d'avenir.

L'exercice financier 2022-2023 a vu la reprise des activités régulières de la Fondation, de ses différentes campagnes de collecte de fonds jusqu'à la reprise des événements de reconnaissance et des événements-bénéfice. Le Bal du Musée, de retour après deux ans de pause, et la deuxième édition de la Fête champêtre, remise à plusieurs occasions depuis mai 2020, ont atteint leurs objectifs ; conséquemment, les dons qui y étaient destinés ont été reconnus aux états financiers. Le retour à la « normale » a aussi permis de renouer avec différentes clientèles et de reprendre les activités de sollicitation avec plus de constance.

La fréquentation ininterrompue du Musée pendant douze mois a aussi eu son effet sur le nombre de donatrices et de donateurs : celui-ci a plus de doublé, en prenant en compte les dons effectués au moment de l'achat de billets en personne ou en ligne.

L'année a aussi été marquée par le départ de la directrice générale de la Fondation, en poste depuis neuf ans. La transition à la direction et le remaniement au sein de l'équipe se sont effectués de façon transparente et fluide, comme ont pu le constater les donatrices, les donateurs et les partenaires internes comme externes. Plusieurs membres du personnel qui sont au cœur des activités de la Fondation ont progressé dans leurs fonctions, ce qui a permis d'assurer la continuité des activités de l'organisation, avec pour objectif la poursuite des meilleures pratiques philanthropiques et une saine gouvernance. De nouvelles recrues, fortes d'expériences complémentaires, sont venues compléter et renforcer l'équipe du développement philanthropique en préparation d'une campagne majeure de financement prévue dans les douze à dix-huit mois.

La Fondation présente un ratio de ses frais d'administration à 8,5 % pour l'exercice terminé le 31 mars 2023¹.

¹ Le ratio des frais d'administration est le résultat du rapport des frais d'administration (703 276 \$) sur les produits totaux présentés aux états financiers, excluant les revenus de placements et de subventions (8 219 218 \$).

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE 2022-2023

Apports encaissés, souscriptions générées et revenus de placements : 11 943 058 \$

- Revenus totaux en dons et commandites encaissés² : 9 128 701 \$
- Souscriptions en dons et commandites générées en 2022-2023 (non versées) : 515 000 \$
- Revenus de placements : 1 948 642 \$
- Subventions : 350 704 \$
- Ratio des frais d'administration : 8,5 %

Dons et commandites : 7 708 095 \$

- Dons remis au Musée : 6 798 612 \$
- Revenus de commandites encaissés directement au Musée : 909 483 \$

Les revenus de commandites sont sollicités par l'équipe de la Fondation, mais encaissés directement au Musée. Ils figurent dans les états financiers du Musée et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs de la Fondation. Les efforts de l'équipe responsable des commandites et des partenariats se soldent en 2022-2023 par des revenus totalisant 1 318 796 \$, répartis sur différentes campagnes.

PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE

1. CAMPAGNES ANNUELLES

Campagne annuelle de financement : 802 425 \$

- 8 085 personnes ont donné plus de 20 \$, mais on en dénombre près de 29 000 si on inclut tous les dons. Pour les donatrices et donateurs de plus de 20 \$, on constate une hausse de 28 % par rapport à l'exercice précédent, mais une baisse de près de 10 % des revenus pour la campagne annuelle globale. Cela dresse le portrait d'un retour à des chiffres prépandémiques, avec une campagne annuelle dont les résultats avoisinaient les 800 000 \$ et une campagne des Cercles philanthropiques touchant le million de dollars.

Campagne des Cercles philanthropiques : 1 104 157 \$

- Le nombre de membres de la communauté des Cercles a augmenté de près de 35 % cette année par rapport à l'exercice précédent pour revenir à des résultats prépandémiques, avec 766 donatrices et donateurs actifs en cours d'année.

Campagne du Bal du Musée et autres événements de collecte de fonds : 2 546 056 \$

- Le Bal du Musée a généré 1,7 M\$ en revenus bruts pour son grand retour après une pause de deux ans due à la pandémie.
- La deuxième édition de la Fête champêtre a permis d'amasser près de 800 k\$ pour les priorités du Musée, en plus de 164 k\$ reconnus dans les dons destinés aux acquisitions, pour totaliser des revenus de près de 1 M\$.
- Un dîner-bénéfice tenu dans les salles du Musée a également permis de récolter 135 k\$ en dons.

2. COMMANDITES³

L'équipe des commandites et des partenariats de la Fondation est allée chercher 1,3 M\$ pour les différentes activités du Musée au cours de l'exercice 2022-2023, dépassant largement l'objectif de 0,8 M\$ fixé au début de celui-ci. De ce montant, 909 483 \$ ont été comptabilisés directement dans les livres du Musée et seront reconnus comme revenus au moment de la réalisation des activités commanditées. Par ailleurs, 409 312 \$ additionnels ont été reçus sous forme de dons et apparaissent sous la rubrique des campagnes annuelles dans les états financiers de la Fondation.

Les résultats des commandites et des partenariats peuvent connaître d'importantes fluctuations d'un exercice à l'autre. Les objectifs sont évalués et fixés en fonction des activités auxquelles ils seront rattachés – la programmation des grandes expositions, principalement. Rappelons que, pour assurer la cohérence des approches de sollicitation et un rendement accru, deux employées de l'équipe de la Fondation se consacrent aux commandites et aux partenariats.

Les revenus des campagnes annuelles et des commandites 2022-2023 totalisent 5 771 434 \$.

3. REVENUS DES CAMPAGNES DE DONS MAJEURS

La campagne majeure 2014-2019 en soutien au pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et aux programmes d'éducation et d'art-thérapie du Musée est en fin de réalisation, avec des dons totalisant 415 000 \$.

Même en marge d'un contexte de campagne majeure, l'équipe de la Fondation sollicite en continu des dons majeurs en soutien au MBAM. Pour la campagne de dons majeurs actuelle, en excluant les dons destinés aux acquisitions et les dons d'assurance vie détaillés plus bas, les versements totalisent 1 411 374 \$ pour l'année.

Pour l'exercice 2022-2023, compte tenu de l'achèvement graduel des versements liés à la campagne majeure 2014-2019, les apports versés en dons majeurs sont en baisse comparativement à l'exercice précédent, totalisant 1 826 364 \$ (2 302 239 \$ en 2021-2022).

4. DONS EN ARGENT POUR LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART

En étroite collaboration avec l'équipe de la conservation et celle de la direction du Musée, la Fondation a recueilli 578 247 \$ en dons destinés aux acquisitions d'œuvres d'art au cours de l'exercice 2022-2023. Puisque le Musée doit autofinancer ses acquisitions à près de 100 %, ces dons sont d'une importance capitale pour l'enrichissement de sa collection permanente. Ils sont répartis aux lignes « Campagnes majeures » et « Campagnes successions » dans les états financiers.

5. DONS PLANIFIÉS ET SUCCESSIONS

L'équipe responsable du développement philanthropique met depuis quelques années l'accent sur les dons planifiés (dons testamentaires, polices d'assurance, dons de titres cotés en bourse, etc.). Cette année, la Fondation a reçu quelques importants dons par testament totalisant 1 015 981 \$. De plus, six promesses de dons par testament ont été confirmées, la plupart sans confirmation du montant, puisque les legs résiduels sont souvent privilégiés.

Une importante transaction de don par police d'assurance vie, conclue pendant l'exercice 2017-2018, est également reflétée dans les états financiers à la ligne « Campagnes majeures » par un montant de 249 141 \$.

6. AUTRES CONTRIBUTIONS

Aucune autre contribution – apports reportés, versements ou programmes autres – n'a été versée au cours du présent exercice financier.

Totalisant 9 128 712 \$, les apports en dons et commandites encaissés surpassent de plus de 4 % les revenus comparables de l'exercice précédent.

7. REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS

Les revenus de placements de la Fondation sont de 1 948 642 \$, avec un taux de rendement de 2,1 % (exercice se terminant au 31 mars 2023).

Un apport versé dans le cadre du programme d'appariement du ministère de la Culture et des Communications du Québec et une subvention du Conseil des arts de Montréal pour l'accueil d'une stagiaire en philanthropie culturelle sont reflétés dans les états financiers au poste « Subventions » par un montant de 350 704 \$.

8. SOUSCRIPTIONS

L'équipe de la Fondation a poursuivi ses efforts pour conclure des ententes de dons majeurs selon des engagements pluriannuels, ou « souscriptions ». Cette stratégie, qui lui permet de tisser des liens plus solides avec les donatrices et donateurs majeurs et qui favorise une planification à plus long terme, est revenue en force cette année.

Les souscriptions en dons et commandites promises à la Fondation et non encaissées en cours d'année 2022-2023 s'élèvent à 515 000 \$.

Les nouvelles souscriptions générées cette année – en plus de celles confirmées dans les exercices précédents – impliquent la gestion d'une centaine de dossiers de donatrices et de donateurs majeurs (personnes, entreprises et fondations) par l'équipe de la Fondation.

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de la
Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 6 juillet 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023											2022
	Fonds affectés											
	Fonds											
	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	Total	Total	Total	Total	
Fonds général	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Activités de levée de fonds												
	Apports											
	Campagnes majeures	1 183 024	—	—	—	312 465	845 798	1 158 263	2 341 287		2 826 763	
	Campagnes annuelles	1 906 582	—	409 312	—	—	—	409 312	2 315 894		2 235 135	
	Campagnes successions-événements-bénéfice	750 199	—	—	—	265 782	—	265 782	1 015 981		2 129 717	
	2 546 056	—	—	—	—	—	—	—	2 546 056		1 270 911	
	6 385 861	—	409 312	—	578 247	845 798	1 833 357	8 219 218	8 462 526			
Charges												
	Campagnes de financement	1 551 479	—	—	—	—	—	—	1 551 479		1 221 711	
	Événements-bénéfice	967 741	—	—	—	—	—	—	967 741		220 932	
	2 519 220	—	—	—	—	—	—	2 519 220	1 442 643			
Excédent des produits sur les charges des activités de levée de fonds												
	3 866 641	—	—	409 312	—	578 247	845 798	1 833 357	5 699 998		7 019 883	

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

État des résultats (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

		2023										2022
		Fonds affectés										
Notes		Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	Total	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Placements et autres activités Produits	Revenus de placement	401 344	64 808	525 341	537 370	153 745	231 529	34 505	1 547 298	1 948 642		4 272 745
	Subventions	9 400	341 304	—	—	—	—	—	341 304	350 704		516 070
		410 744	406 112	525 341	537 370	153 745	231 529	34 505	1 888 602	2 299 346		4 788 815
Charges	Gestion et garde des placements	17 335	11 909	106 526	98 750	31 853	41 757	6 341	297 136	314 471		329 568
	Administration	703 276	—	—	—	—	—	—	—	703 276		666 828
		720 611	11 909	106 526	98 750	31 853	41 757	6 341	297 136	1 017 747		996 396
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges des placements et autres activités		(309 867)	394 203	418 815	438 620	121 892	189 772	28 164	1 591 466	1 281 599		3 792 419
	Excédent des produits sur les charges avant les dons au Musée											
		3 556 774	394 203	418 815	847 932	121 892	768 019	873 962	3 424 823	6 981 597		10 812 302
Dons au Musée Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		2 489 716	109 310	988 750	1 315 722	77 269	913 847	903 998	4 308 896	6 798 612		3 636 858
		1 067 058	284 893	(569 935)	(467 790)	44 623	(145 828)	(30 036)	(884 073)	182 985		7 175 444

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal
État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023										2022	
	Fonds affectés											
	Fonds d'expositions Desmarais et autres				Fonds d'acquisitions		Fonds d'activités éducatives					
	Fonds pour les pavillons	Fonds MCC	Fonds avec clause	Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds avec clause	Fonds sans clause	Fonds avec clause	Fonds sans clause	Total	Total	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	4 852 247	2 187 487	20 510 745	18 847 241	4 574 725	4 102 993	3 523 439	1 208 824	6 453 720	61 409 174	66 261 421	59 085 977
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 067 058	284 893	(569 935)	(467 790)	44 623	(88 164)	(57 664)	(30 036)	—	(884 073)	182 985	7 175 444
Virements interfonds	(250 000)	250 000	—	—	—	—	—	—	—	250 000	—	—
Actifs nets à la fin	5 669 305	2 722 380	19 940 810	18 379 451	4 619 348	4 014 829	3 465 775	1 178 788	6 453 720	60 775 101	66 444 406	66 261 421
Composés de												
Dotations	—	1 263 297	—	—	2 000 000	—	—	—	—	3 263 297	3 263 297	2 921 993
Affectés avec clause	—	—	19 940 810	18 379 451	2 619 348	4 014 829	—	1 178 788	—	46 133 226	46 133 226	47 244 528
Affectés sans clause	—	209 083	—	—	—	—	3 465 775	—	6 453 720	10 128 578	10 128 578	10 242 653
Affectés d'origine interne	—	1 250 000	—	—	—	—	—	—	—	1 250 000	1 250 000	1 000 000
Non grevés d'affectation	5 669 305	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 669 305	4 852 247
	5 669 305	2 722 380	19 940 810	18 379 451	4 619 348	4 014 829	3 465 775	1 178 788	6 453 720	60 775 101	66 444 406	66 261 421

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal
État de la situation financière
au 31 mars 2023

Notes		2023										2022	
		Fonds affectés											
		Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	Total	Total		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif													
À court terme													
Encaisse		12 294 569	—	—	—	—	—	—	—	12 294 569	—	11 523 151	—
Débiteurs		43 389	829	6 845	6 876	2 219	2 908	441	20 118	63 507	—	63 844	—
Avances interfonds		—	1 189 *	648 702 *	719 000 *	—	—	6 498 519 *	7 867 410 *	—	—	—	—
		12 337 958	2 018	655 547	725 876	2 219	2 908	6 498 960	7 887 528	12 358 076	—	11 586 995	—
Placements	3	3 828 260	2 720 362	19 285 263	17 653 575	4 706 309	7 511 005	1 133 548	53 010 062	56 838 322	—	56 415 574	—
		16 166 218	2 722 380	19 940 810	18 379 451	4 708 528	7 513 913	7 632 508	60 897 590	69 196 398	—	68 002 569	—
Passif													
À court terme													
Créditeurs et charges à payer		9 428	—	—	—	—	—	—	—	9 428	—	41 066	—
Produits perçus d'avance		90 000	—	—	—	—	—	—	—	90 000	—	659 919	—
Somme à remettre au Musée		1 902 564	—	—	—	—	—	—	—	1 902 564	—	290 163	—
Avances interfonds		7 744 921 *	—	—	—	89 180 *	33 309 *	—	122 489 *	—	—	—	—
		9 746 913	—	—	—	89 180	33 309	—	122 489	2 001 992	—	991 148	—
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécanat Placements Culture	6	750 000	—	—	—	—	—	—	—	750 000	—	750 000	—
		10 496 913	—	—	—	89 180	33 309	—	122 489	2 751 992	—	1 741 148	—
Actifs nets													
Dotations		—	1 263 297	—	—	2 000 000	—	—	3 263 297	3 263 297	—	2 921 993	—
Affectés avec clause		—	—	19 940 810	18 379 451	2 619 348	4 014 829	1 178 788	46 133 226	46 133 226	—	47 244 528	—
Affectés sans clause		—	209 083	—	—	—	3 465 775	6 453 720	10 128 578	10 128 578	—	10 242 653	—
Affectés d'origine interne	7	—	1 250 000	—	—	—	—	—	1 250 000	1 250 000	—	1 000 000	—
Non grevés d'affectation		5 669 305	—	—	—	—	—	—	—	5 669 305	—	4 852 247	—
		5 669 305	2 722 380	19 940 810	18 379 451	4 619 348	7 480 604	7 632 508	60 775 101	66 444 406	—	66 261 421	—
		16 166 218	2 722 380	19 940 810	18 379 451	4 708 528	7 513 913	7 632 508	60 897 590	69 196 398	—	68 002 569	—

* Ces montants ne sont pas présentés à la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil,

 , fiduciaire

 , fiduciaire

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	182 985	7 175 444
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	43 528	(3 577 586)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	225 435	1 197 819
	451 948	4 795 677
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	337	(26 071)
Créditeurs et charges à payer	(31 638)	(15 546)
Produits perçus d'avance	(569 919)	289 773
Somme à remettre au Musée	1 612 401	(788 380)
	1 463 129	4 255 453
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(691 711)	(684 008)
Augmentation nette de l'encaisse	771 418	3 571 445
Encaisse au début	11 523 151	7 951 706
Encaisse à la fin	12 294 569	11 523 151

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée »), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds affectés

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

Fonds général

Le Fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

Fonds affectés

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins dix ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs de placement est évaluée à partir de la juste valeur des parts déterminée par le gestionnaire de fonds. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les revenus d'événements-bénéfice sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Méthodes comptables (suite)

Ventilation des charges

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges qui y sont directement liées, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de la Fondation. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	2023	2022
	\$	\$
Encaisse	723 969	683 431
Obligations canadiennes	5 468 724	6 981 523
Actions canadiennes	25 682 751	24 910 918
Actions américaines et étrangères	10 482 188	9 495 403
Fonds communs d'actions canadiennes	7 721 176	7 627 252
Fonds communs d'actions internationales	2 284 967	2 196 022
Parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	4 474 547	4 521 025
	56 838 322	56 415 574

4. Revenus de placement

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts et dividendes	2 217 605	1 892 978
Variation de la juste valeur réalisée	(43 528)	3 577 586
Variation de la juste valeur non réalisée	(225 435)	(1 197 819)
	1 948 642	4 272 745

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2023

5. Opérations entre parties liées

Le Musée est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Musée a chargé de frais administratifs de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2022) à la Fondation. Ces frais administratifs sont inclus dans le poste d'« Administration » à l'état des résultats.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

6. Programme Mécénat Placements Culture

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les postes comptables sous lesquels les différents montants sont inscrits aux états financiers.

	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ/MCC	
		Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans
	\$	\$	\$
Période			
Antérieure au 1 ^{er} octobre 2013	500 000 ¹	375 000 ³	125 000 ⁵
Postérieure au 1 ^{er} octobre 2013	1 500 000 ²	750 000 ⁴	—
	2 000 000	1 125 000	125 000

¹ Provenant de dons sans affectation externe. La période d'affectation de 10 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu d'apport et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

² Provenant de dons avec affectation externe, reconnu comme revenu et ajouté au capital permanent du Fonds pour les Pavillons.

³ La période d'affectation de 10 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

⁴ Inscrits sous la rubrique Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture du Fonds général.

⁵ La période d'affectation de 2 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2023

6. Programme Mécénat Placements Culture (suite)

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Rendements	Retraits	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Compte					
Affectés 2 ans	125 000	66 675	62 500	129 175	130 517
Affectés 10 ans	3 125 000	1 681 401	461 029	4 345 372	4 390 508

7. Programme d'appariement du MCC

La Fondation participe au Programme d'appariement des dons du MCC pour être en mesure de recevoir des dotations sous forme de subventions d'appariement (Fonds appariement MCC). Afin de respecter les critères du programme, la Fondation a affecté un montant de 1 250 000 \$ (1 000 000 \$ en 2022) en lien avec ce programme. Ce montant devra être conservé en tout temps.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du MCC.

	Apport de la Fondation	Subvention du MCC
	\$	\$
Période		
Exercice 2018-2019	250 000	—
Exercice 2019-2020	250 000	—
Exercice 2020-2021	250 000	605 214 ²
Exercice 2021-2022	250 000	316 779 ³
Exercice 2022-2023	250 000 ¹	341 304 ⁴

¹ La Fondation soumettra une demande d'appariement au cours de l'exercice 2023-2024.

² La Fondation a reçu 285 714 \$, en mai 2020, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2018-2019 et a reçu 319 500 \$, en mars 2021, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2019-2020.

³ La Fondation a reçu 316 779 \$, en mars 2022, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2020-2021.

⁴ La Fondation a reçu 341 304 \$, en mars 2023, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2021-2022.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement sous les rubriques relatives aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

Apports	Rendements	Versements au Musée	2023	2022
\$	\$	\$	\$	\$
2 513 297	419 842	212 777	2 720 362	2 186 299

8. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

La Fondation est exposée à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Certains placements et fonds communs dans lesquels la Fondation détient des participations incluent des titres étrangers. La Fondation est donc directement et indirectement soumise à la variation des taux de change. La Fondation ne gère pas activement ce risque.

b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation détient des titres à revenus fixes. La juste valeur de ces obligations est donc directement soumise à la variation des taux d'intérêt.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs liés à tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Fondation est exposée directement et indirectement à ce risque puisque certains placements sont des actions cotées et que certains fonds communs dans lesquels elle détient des participations incluent des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.